

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°48/2023

OBJET : INTERCOMMUNALITE : Adhésion à la brigade verte via le Sivom Val de Banquiere.

L'an deux mille vingt-trois, le 02 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI / Romain BIANCHI / Alexandra GHIGI-RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC/

Vanessa BEAUJAUD / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Françoise DAMILANO / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN/ / Clorinde MARCONI

ABSENTS REPRESENTES : Bouabdallah LAFTAS par Catherine DINI/ Gracienne DODAIN par Serge DIGANI/ Thierry VISSIAN par Sabrina DIVRY/ Michaël TRUCCHI par Sophie ESPOSITO/ Nathalie DIGANI par Alexandra GHIGI-RUSSO/ Maëva THOMMERET par Philippe JANIN/ Stephen VIALE par Sandrine GUGLIELMINO

ABSENTS : 0

Secrétaire de séance : Serge DIGANI

Le Sivom Val de Banquière assure des missions dédiées à l'entretien de débroussaillage et d'entretien des bâtiments communaux via son service de la brigade verte

Considérant l'entrée de la Commune de Drap à la Métropole Nice Côte d'Azur et au Sivom Val de Banquière en date du 1^{er} janvier 2022,

Considérant l'intérêt de disposer de cette mission de façon ponctuelle à la demande,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adhérer à la Brigade Verte via le Sivom Val de Banquière
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à venir entre le SIVOM Val de Banquière et la commune de Drap.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 20 Votants : 27 Absents : 7 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 27

Fait à Drap, le 02 juin 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 02/06/2023
Affichage en mairie le : 05/06/2023